

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**



**CABINET DU PREMIER MINISTRE  
CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DES SPORTS  
ET DU CADRE DE VIE**

-----

**Cérémonie de lancement officiel des programmes Genre  
de la CEDEAO**

---

**Discours de son Excellence Monsieur Premier Ministre, Chef du  
Gouvernement, Ministre des Sports et du Cadre de Vie**

**ABIDJAN, le 21 juin 2024**

*Monsieur le Président de la commission de la CEDEAO ;*

*Madame la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ;*

*Monsieur le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur ;*

*Madame et messieurs les ambassadeurs ;*

*Madame la Présidente du Parlement de la CEDEAO ;*

*Madame la représentante de madame la Première Dame ;*

*Madame la représentante de monsieur le maire du Plateau ;*

*Mesdames et messieurs les représentants des Présidents d'institutions ;*

*Mesdames et messieurs les représentants des ministres ;*

*Mesdames et messieurs les officiels de la CEDEAO ;*

*Mesdames et messieurs les bénéficiaires des programmes Genre de la CEDEAO ;*

*Honorables chefs traditionnels ;*

*Chers amis des médias ;*

*Mesdames et messieurs.*

Le premier mot que je voudrais partager avec vous, c'est de féliciter Son Excellence Omar Touray, président de la commission de la CEDEAO, que je vous demande d'acclamer et d'encourager.

Avec lui, la CEDEAO fait de nombreux progrès dans un contexte d'enjeux politiques et sécuritaires immenses, mais il a la sérénité de ceux qui savent et de ceux qui peuvent. C'est pourquoi il faut l'encourager à nouveau en l'acclamant.

Ici, en Côte d'Ivoire, dès son accession à la magistrature suprême de notre pays, le Président Alassane Ouattara s'est engagé à réaliser un certain nombre d'actions, et j'en ai retenu pour ce jour plusieurs, et je vais vous donner quelques témoignages pour montrer combien ces actions portent dans la vie des Ivoiriens.

Le 1er témoignage, c'est la mise en œuvre, par son épouse du Fonds d'Appui aux femmes de Côte d'Ivoire. Et grâce à ce fonds, plus de 400 000 de nos sœurs, de nos mères ont réussi à glaner et à utiliser près de 80 milliards de francs CFA pour renforcer la stabilité de leurs familles et

pour donner la chance à leurs enfants de réussir dans la vie. C'est le 1er témoignage que je voulais partager avec vous.

Le 2e témoignage, c'est d'inscrire dans la loi fondamentale qui régit la vie de notre nation et consacre clairement le principe d'égalité entre les hommes et les femmes, pour que la femme soit considérée comme on devrait la considérer. Parce que pour ceux qui ont fait un peu d'électricité, c'est-à-dire qui ont fait les études d'ingénieurs et consorts, pour qu'il y ait de l'électricité dans un fil, il faut qu'il y ait un pôle plus et un pôle moins. Sans cela, il n'y a pas d'électricité.

Donc, l'égalité entre l'homme et la femme est une évidence. Je ne sais même pas pourquoi on discute, il ne doit pas y avoir de débat.

Nous avons le même rôle et nous avons les mêmes statuts. Et d'ailleurs, nous devons améliorer le statut des femmes parce que ce sont elles qui portent le monde. Le Président de la République l'a fait inscrire dans la Constitution.

Le 3e témoignage, ce sont les avancées majeures accomplies au plan de la représentation des femmes dans les assemblées élues. Ici, en Côte d'Ivoire, quand vous avez une liste pour les municipales ou pour les législatives aussi, tant qu'il n'y a pas 30 % de femmes, ça ne passe pas. C'est une loi fondamentale et nous n'y pouvons rien. Donc la femme est considérée ici.

Le 4e témoignage que je voulais partager avec vous, c'est la loi de 2019 relative au mariage qui consacre une égalité extraordinaire entre la femme et l'homme, qui ont désormais, tous deux, la responsabilité du foyer. Est-ce qu'on peut espérer mieux ? Donc la femme joue pleinement son rôle.

L'autre témoignage que je voulais apporter, c'est que depuis 2015, l'école est obligatoire. Qu'on soit garçon ou fille, l'école est obligatoire. Et cela a porté déjà ses fruits.

Au BEPC cette année, il y avait plus de filles candidates que d'hommes candidats en Côte d'Ivoire. Ce qui ne s'est jamais produit.

Autre témoignage que je voulais apporter, c'est que l'école militaire préparatoire et technique, qui est à Bingerville et l'école de gendarmerie, qui est à Cocody, reçoivent désormais des filles comme candidates, et si elles sont admises, comme élèves militaires ou élèves gendarmes, elles en ressortent militaires ou gendarmes.

C'est une avancée extraordinaire que je tenais à partager avec vous.

Comme avancée que je voudrais partager avec vous également, c'est le PSGouv, qui a favorisé l'augmentation des structures sanitaires et le renforcement des plateaux techniques pour réduire les décès maternels et infantiles. C'est pour protéger nos mamans, nos sœurs, nos épouses, quand on a renforcé le plateau technique.

Maintenant, je voudrais terminer par un témoignage que j'ai vécu moi-même et que je voulais partager avec vous. J'étais récemment parrain de la sortie d'une promotion dans une grande université privée ici, et il y avait au moins 7 disciplines pour lesquelles on a identifié les majors. Mais je vous assure, les 7 premiers étaient des femmes. Elles ont raflé tous les prix. Elles ont laissé la 2e, 3e place aux hommes pour se débrouiller, mais elles ont tout pris, c'était extraordinaire !

Et récemment encore, si vous regardez bien les résultats des différents concours, j'étais aussi à l'ENA, l'Ecole Nationale d'Administration, comme parrain d'une promotion. Quand on a commencé à donner les résultats, tous les majors étaient des femmes, des dames. Et elles ont laissé une seule place à un homme.

C'est pour vous dire, mesdames et messieurs, que le Président Alassane Ouattara a très vite compris que la force d'une nation réside dans l'égalité des chances, pour permettre à nos sœurs, à nos mamans et à nos filles de retrouver véritablement leur place et donner la chance à la Côte d'Ivoire d'être entre des bonnes mains. Car quand la femme prend les choses en main, elle les prend vraiment en main.

Que peut-on attendre pour l'avenir ? Pour l'avenir, la Côte d'Ivoire est membre de la CEDEAO. Et nous nous appuyons, non seulement sur la volonté du Président Alassane Ouattara de conduire notre pays en associant toutes les intelligences, qu'elles soient féminines ou masculines. D'ailleurs, la nature de l'intelligence de l'homme n'a pas de genre.

Ce qui est important, c'est la capacité à gérer des situations et à faire avancer notre société dans un contexte où beaucoup d'enjeux se dressent devant nous. Donc, pour ce qui concerne la Côte d'Ivoire, l'avenir, c'est la mise en œuvre de la volonté du Président Alassane Ouattara qui veut que nos mamans, nos sœurs, nos épouses aient les mêmes chances que les hommes.

La 2e articulation sur laquelle nous allons nous appuyer, ce sont les 4X4 de la CEDEAO, C'est écrit. Mais vous savez, il y a des 4X4 tout terrain. Les 4X4 de la CEDEAO tout terrain, on va les utiliser au maximum.

C'est pourquoi je voudrais affirmer que l'avenir de nos Etats dépendra de notre capacité à garantir l'égalité des chances et à favoriser le leadership féminin dans tous les domaines. Il y a juste un dernier exemple que je voulais donner.

Madame la ministre d'Etat en charge de la Fonction Publique et de la modernisation de l'administration ivoirienne a mis en place un programme de formation hebdomadaire destiné aux femmes.

Et il y a des jeunes dames qui, tous les week-ends, quel que soit le poste qu'elles occupent, viennent se former à cet institut destiné exclusivement aux femmes. Mais le résultat, c'est que maintenant, elles sont brillantes, elles sont en train d'écraser les hommes. Alors j'ai dit à Madame la ministre, attention, il faudrait que vous fassiez la même chose pour les hommes aussi.

C'est pour vous dire simplement que quand on donne la chance aux femmes, elles font des choses extraordinaires. Et ça, le Président Alassane OUATTARA le sait. Que Dieu vous bénisse !

Je vous remercie.